

# LES RELIS- TOS



Les Restaurants Du Cœur  
Les Relais Du Cœur

# >1 : LIAS- SOCIA- TION

## **COLUCHE CRÉE LES RESTOS**

« On a reçu beaucoup de courriers de chômeurs qui disaient : vous êtes bien gentils, vous chantez pour médecins sans diplôme, mais tout le pognon s'en va à l'étranger\*, quand est-ce que vous allez chanter pour les chômeurs ?

Et j'ai une petite idée, comme ça, si des fois y'a des marques qui m'entendent, (...) si y'a des gens qui sont intéressés pour sponsoriser une cantine gratuite qu'on pourrait commencer par faire à Paris par exemple et puis qu'on étalerait après dans les grandes villes de France. Nous on est prêts à aider une entreprise comme ça, qui ferait un resto par exemple, qu'aurait comme ambition au départ, de faire 2000-3000 couverts par jour gratuitement (...).

On est prêts à recevoir les dons de toute la France (...). Et puis on essaiera un jour de faire une grande cantine, peut-être cet hiver, gratos. Voilà. »

**Coluche,  
« Y'en aura pour tout le monde »  
(Europe 1, sept. 85)**

\* C'est l'époque où de nombreux artistes se mobilisent contre la famine en Ethiopie.

# 1.1 Présentation

Au cours de l'hiver 2008-2009, près de 100 millions de repas ont été distribués par l'association.

Les Restos du Cœur ont depuis largement franchi la barre d'un milliard de repas servis depuis leur création...

JOURNAL OFFICIEL

**DU 14 OCTOBRE  
1985** MODIFIÉ LE 09 AOÛT 1990

Les Restos du Cœur sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique le 7 février 1992 sous le nom officiel "**Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur**". Elle a pour but "d'aider et d'apporter assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes".

Près de vingt cinq ans après la création des Restos du Cœur, les carences alimentaires les plus graves ont sans doute presque disparu, mais la pauvreté a pris un autre visage : accidents de la vie, contrats précaires et travailleurs pauvres, jeunes de moins de 25 ans ne disposant pas du RSA, retraités disposant du seul "minimum vieillesse"...

**En France, 7,9 millions de personnes vivent avec moins de 880 euros par mois.**

*Source : Insee, Les niveaux de vie en 2006.*

**Au-delà de l'aide alimentaire**, les Restos du Cœur ont très vite étendu leurs actions à **l'aide à la personne et à l'insertion**. Car pour sortir durablement de l'exclusion, un repas ne suffit pas. Il faut aussi résoudre toutes les difficultés (**retrouver un emploi, avoir un toit,...**) pour une insertion durable.

# 1.2 Historique

## 1985-1986

**Septembre 1985 : Coluche à l'antenne d'Europe 1** : « J'ai une petite idée comme ça (...) un resto qui aurait comme ambition, au départ, de distribuer deux ou trois mille couverts par jour ». Les Restos du Cœur sont nés.

**Hiver 85/86** : Plus de 5 000 bénévoles distribuent 8,5 millions de repas. Coluche réclame l'ouverture des stocks européens à Strasbourg. Jean-Jacques Goldman crée La Chanson des Restos.

**19 juin 1986** : Coluche disparaît.

## 1986-1987

**Malgré la disparition de Coluche**, une deuxième campagne s'organise : en province, des associations départementales se créent portant les nom et logo des Restos du Cœur.

Répondant à la demande de Coluche, l'Europe ouvre enfin ses surplus aux associations fournissant l'aide alimentaire : le **PEAD** (Programme Européen d'Aide aux plus démunis) est institué par le Conseil Européen.

## 1988-1989

**Au printemps 88**, les **centres Restos** décident de rester ouverts après l'hiver pour apporter une aide et une écoute aux populations les plus fragiles : « l'intercampagne » est née.

**20 octobre 1988** : le Parlement français vote à l'unanimité la **"Loi Coluche"**.

**1989** : Premier concert des Enfoirés, suivi d'un premier disque au profit de l'association.

## 1990-1991

**Les Restos créent les Camions du Cœur**, les Relais du Cœur, et les Toits du Cœur pour accompagner les bénéficiaires dans leur parcours d'insertion. Outre la distribution de nourriture à des centaines de milliers de personnes, les Restos lancent les Jardins et Ateliers du Cœur : c'est le début de l'engagement des Restos dans l'aide à l'insertion.

## 1992-1994

**Les Restos ouvrent pour les familles déshéritées et leurs enfants** une maison de vacances tenue par d'anciens bénéficiaires et une première résidence sociale.

Les Enfoirés reprennent leurs concerts. Année après année, des besoins spécifiques apparaissent : ouverture des premiers Restos Bébé du Cœur.

## 1995-1998

**Inauguration d'un hébergement d'urgence** : la Péniche du Cœur à Paris, un répit pour les SDF. Premiers ateliers CLÉ (Communication, Lecture, Écriture) pour lutter contre l'illettrisme.

## 1998-2001

**Consultation nationale "Les Restos demain"**, organisée dans toute la France. Elle a réuni plus de 13 000 personnes (bénévoles et personnes accueillies) dans des débats animés sur leur avenir commun : il est temps de "distribuer autrement" l'aide alimentaire et d'améliorer l'écoute et le dialogue.

# 2008-2009 : LES RESTOS FONT FACE A UNE CRISE SANS PRECEDENT : +15% DE PERSONNES ACCUEILLIES

## 2002-2003

**Mise en place de 10 antennes nationales.** L'association se fixe comme objectif de développer le dispositif « d'aide à la personne » dans tous les centres Restos.  
Parution du rapport de la Cour des Comptes dont les conclusions sont très favorables aux Restos du Cœur pour la gestion et les actions qu'ils mènent.

## 2003-2004

**Très forte mobilisation des bénévoles** pour sauver la Loi Coluche, remise en cause en août 2003 lors de l'examen de la loi sur le mécénat.

## 2004-2005

**Les Restos inquiets des incertitudes qui pèsent sur l'aide européenne (PEAD)** interpellent ministère de l'Agriculture et Parlement européen pour demander son maintien.

## 2005-2006

**Les Restos ont vingt ans** 75 millions de repas ont été servis durant cette 22<sup>e</sup> campagne grâce au soutien de 48 000 bénévoles et 470 000 donateurs.

**Les Restos se sont battus pour sauver la loi SRU** (Solidarité et Renouveau Urbain) et pour que soient diversifiés et multipliés les dispositifs d'hébergement d'urgence.

## 2006-2007

**Les Restos continuent à améliorer la qualité des repas servis et augmentent la part de fruits et légumes**, tout en multipliant les conseils et les formations sur les équilibres nutritionnels.

Janvier 2007 la loi sur le Droit Au Logement Opposable (DALO) est votée.

**A l'issue de la mobilisation des Restos** et de toutes les associations d'aide d'urgence, le Président de la République réaffirme le principe de l'accueil humanitaire inconditionnel.

## 2007-2008

**Les Restos participent à l'élaboration des 100 mesures prioritaires** pour une nouvelle politique publique du logement des personnes sans abri et mal logées.

Face à la flambée des prix des matières premières, l'Europe et la France répondent à la demande des Restos d'accroître le budget du PEAD et de l'aide nationale.

## 2008-2009

**Les Restos du Cœur signe avec le Ministère de l'Economie et des Finances une convention cadre** permettant de créer et sauvegarder 1 500 contrats aidés dans ses ateliers et chantiers d'insertion.

Parution du rapport de la Cour des Comptes sur l'impact de ses recommandations de 2003. Ses conclusions sont, une fois encore, très favorables pour la gestion de l'association et les actions menées.

Face à la crise, les Restos font face et doivent accueillir 15% de personnes en plus !

# 1.3 Fonctionnement

La structure des Restos du Cœur, décentralisée, se compose d'une association nationale (AN) et de 117 associations départementales (AD) réparties dans 96 départements.

## L'ASSOCIATION NATIONALE

L'assemblée générale (AG) est majoritairement constituée de responsables des associations départementales et se réunit une fois par an pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau Conseil d'Administration (CA). Le CA désigne un Bureau comprenant, avant tout le président, le trésorier et le secrétaire général.

Le Conseil d'Administration national, qui se réunit une fois par mois, **définit la politique des Restos**, que le Bureau élu met en œuvre avec l'aide d'une équipe de bénévoles et de permanents. L'association nationale regroupe un certain nombre d'activités centralisées, dont elle fait bénéficier toutes les associations départementales :

- Elle assure les **achats et l'approvisionnement** de la nourriture dans les départements. Les denrées achetées sont ensuite réparties par les associations départementales entre leurs centres de distribution.
- Elle apporte l'**appui technique et l'aide financière** nécessaires aux actions d'aide alimentaire et d'aide à l'insertion.
- Elle assure la **formation** de l'ensemble des bénévoles.
- Elle veille au bon fonctionnement des associations départementales, contrôle et **consolide leurs comptes**.
- Elle aide à la cohérence des actions des différents intervenants et à l'échange d'informations grâce aux Chargés de mission et aux Antennes qui font le lien entre le siège et les départements.

- Elle assure la **communication** générale des Restos : relations avec la presse nationale et internationale.
- Elle autorise ou interdit les **manifestations** faites au nom ou au bénéfice des Restos.
- Elle veille à protéger l'image des Restos dans les quelques **partenariats** passés avec les enseignes commerciales.

## LES 10 ANTENNES

Afin de maintenir des liens étroits entre le siège et les régions, dix antennes nationales se répartissent géographiquement les interventions auprès des associations départementales. Elles participent à la mise en œuvre des messages et de la politique de l'association nationale.

L'Antenne informe, sensibilise, observe et transmet les suggestions des départements.

# UNE ASSOCIATION NATIONALE 117 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES, & 2000 CENTRES DE DISTRIBUTION

## LES 117 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

Présentes sur tout le territoire, elles sont autonomes juridiquement. L'assemblée générale départementale (AG) est constituée des bénévoles du département. Elle élit un Conseil d'Administration, un bureau, un président. Les associations départementales sont cependant liées à l'association nationale par un contrat d'agrément qui définit leurs obligations.

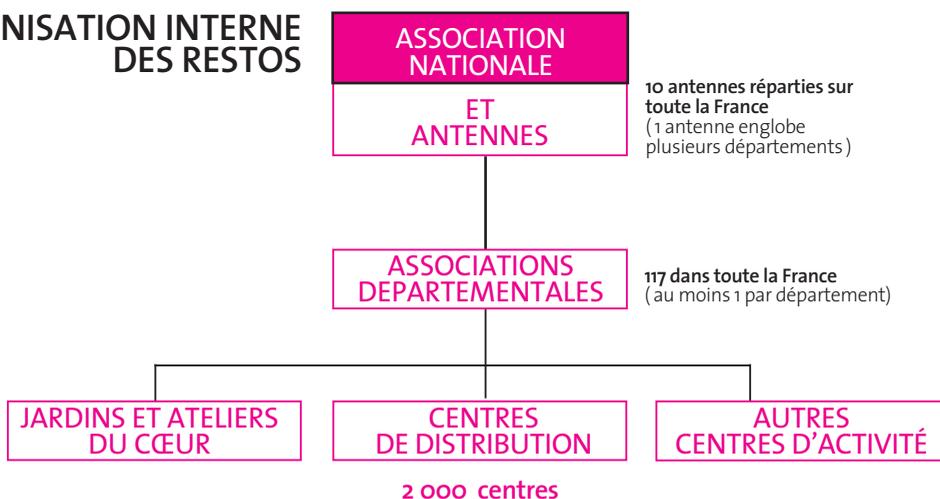
**Ces 117 associations gèrent, animent et coordonnent sur le terrain** l'aide alimentaire, l'aide à l'hébergement et les multiples activités qui contribuent à la réinsertion. C'est un travail au quotidien que chacune d'entre elles assure avec conviction et efficacité grâce aux dizaines de milliers de bénévoles.

A l'écoute de toutes les formes d'exclusion, elles apportent des propositions et de nouvelles initiatives qui contribueront à aider ceux que les Restos accueillent.

## LES 2 000 CENTRES D'ACTIVITÉ

Chaque association départementale, en fonction du nombre de bénévoles disponibles, de ses besoins et de ses projets départementaux, gère plusieurs sites d'activité : centres de distribution alimentaire, Restos Bébés du Cœur, chantier d'insertion, Jardin du Cœur, etc.

### L'ORGANISATION INTERNE DES RESTOS



# 1.4 Bénévoles et salariés

Les Restos du Cœur fonctionnent principalement grâce au travail de dizaines de milliers de bénévoles.

Parallèlement, et pour suivre les recommandations de la Cour des Comptes, les Restos ont professionnalisé un certain nombre de fonctions qui nécessitent un suivi quotidien (gestion, comptabilité, approvisionnements, secrétariat, etc.)  
Au total, on compte à peine quelques centaines de salariés sur toute la France.

## BÉNÉVOLES

**Être bénévole aux Restos c'est un engagement** : c'est un service désintéressé aux personnes en difficulté qui requiert une régularité et une durée de présence permettant de construire une relation de confiance.

En 1985, les bénévoles étaient au nombre de 5 000. En 2009, ils étaient 55 000... Aussi différents que possible, répartis à travers toute la France, ils possèdent pourtant un point commun essentiel : la fidélité à cette générosité initiale et à cet esprit de convivialité hors des instances politiques ou religieuses. Homme ou femme, étudiant, actif ou retraité, chaque bénévole trouve la place qui correspond à sa disponibilité et à son savoir-faire.

Les Restos ont en effet des besoins extrêmement variés : logistique, distribution alimentaire, écoute et accompagnement mais aussi comptabilité, informatique, animation...

Les bénévoles ne sont jamais assez nombreux, que ce soit pour les centres de distribution, les relais, les jardins, les camions, les activités d'aide à l'insertion, etc... pendant la journée ou la soirée, la semaine ou le week-end. Certains bénévoles ont des compétences spécifiques dans des domaines comme la gestion, l'organisation, le droit, la formation, le logement,

l'insertion, ainsi que les approvisionnements, la comptabilité et la conduite de projets.

## FORMATIONS

**De nombreux stages de formation** conçus et organisés par l'association nationale permettent d'accompagner les bénévoles dans leur engagement et leur mission aux Restos.

Les modules sont des temps de réflexion et d'échanges qui permettent aux bénévoles et salariés de l'association :

- de mieux connaître l'association et de s'engager en connaissance de cause ;
- de se mobiliser sur l'accueil, première étape indispensable de l'Aide à la Personne ;
- de travailler en équipe pour développer les missions sociales des Restos ;
- d'acquérir des compléments techniques pour des fonctions (approvisionnements, animation d'un centre restos, etc.) ou d'approfondir des thèmes d'Aide à la Personne (équilibre alimentaire, lutte contre l'illettrisme, etc.).

Au travers de ces différents stages, l'objectif est d'informer, de sensibiliser et de soutenir l'ensemble des personnes engagées aux Restos pour qu'elles répondent au mieux aux attentes des personnes accueillies.

Pour devenir bénévole aux Restos du Cœur, contactez les Restos de votre département ([www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)).

# LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

L'esprit de Coluche se résume en quelques mots dans la Charte des bénévoles, que chacun s'engage à appliquer intégralement :

- **RESPECT ET SOLIDARITÉ** ENVERS TOUTES LES PERSONNES DÉMUNIES
- **BÉNÉVOLAT**, SANS AUCUN PROFIT DIRECT OU INDIRECT
- **ENGAGEMENT** SUR UNE RESPONSABILITÉ ACCEPTÉE
- **CONVIVIALITÉ**, ESPRIT D'ÉQUIPE, RIGUEUR DANS L'ACTION
- **INDÉPENDANCE** COMPLETE À L'ÉGARD DU POLITIQUE ET DU RELIGIEUX
- **ADHÉSION** AUX DIRECTIVES NATIONALES ET DÉPARTEMENTALES.

«PAR DELÀ LE REMARQUABLE PROCESSUS D'AMÉLIORATION DE LA GESTION ET DE SÉCURISATION DES PROCÉDURES QUE LA COUR A CONSTATÉ, LES RESTAURANTS DU CŒUR RÉAFFIRMENT LEUR ATTACHEMENT À LEURS VALEURS FONDATRICES ET LA PRIMAUTÉ DE LEUR ENGAGEMENT SOCIAL».

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES - JUIN 2009

# 1.5

## Ressources

### LES DONNS

La plus grande partie des ressources de l'association provient des dons et legs (40 % en 2007/2008). S'y ajoutent les produits des opérations Enfoirés (près de 20 %) et les subventions des collectivités publiques (20 % pour les organismes nationaux et 13 % de produits en provenance de l'Union Européenne).

Pour les dons en argent, plusieurs possibilités s'offrent aux donateurs : chèque, espèces, prélèvement automatique, virement, chèques restaurants, ou don en ligne sur :

[www.restosducoeur.org/dons](http://www.restosducoeur.org/dons)

Les Restos du Cœur, en tant qu'association reconnue d'utilité publique, sont également habilités à recevoir **des legs, des donations** et à bénéficier des assurances vies.

La loi TEPA autorise désormais les particuliers à **déduire de leur ISF** les dons faits à des activités d'insertion (Ateliers et Chantiers d'Insertion par exemple) portées par des associations comme les Restos du Cœur.

A l'exception de **l'unique mailing annuel** qu'ils pratiquent, les Restos du Cœur n'autorisent aucun mailing de prospection financière.

**LES FRAIS GÉNÉRAUX  
SONT RÉDUITS  
AU STRICT MINIMUM :  
MOINS DE 9%**

### TRANSPARENCE

Rigueur et transparence sont les principes maîtres du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, les frais généraux sont réduits au strict minimum et les dépenses superflues interdites.

**Grâce à cela, moins de 9% des dépenses sont consacrés aux frais généraux (frais d'appel à la générosité + frais d'information et de communication + frais de fonctionnement).**

Les Restos sont membres du Comité de la Charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires : à ce titre, ils se soumettent volontairement et annuellement au contrôle de cet organisme qui délivrera son agrément.

De plus, le bilan, le compte de résultat et le compte d'emploi des ressources combinés (c'est-à-dire regroupant l'association nationale et toutes les associations départementales) sont agréés tous les ans par **deux** commissaires aux comptes. Depuis les débuts de l'association, ils ont toujours été rendus publics.

**En outre, un contrôle approfondi de la Cour des Comptes, sollicité en 1999 par les Restos, a rendu un rapport très favorable à l'association en octobre 2003.**

**En juin 2009, un nouveau rapport d'observations de cette même Cour concernant l'impact de leurs recommandations depuis 2003 est publié. Ce rapport est extrêmement favorable et la Cour ne manque pas de souligner l'excellente gestion de l'association.**

En complément de ce triple contrôle externe indépendant, les Restos ont également mis en place un système complet de contrôle interne de la gestion financière et de la logistique de l'ensemble des associations locales. Il est animé par une cellule composée de spécialistes de la comptabilité et du contrôle de gestion. Appels d'offres et legs sont étudiés par des Comités avant d'être soumis au vote du Conseil d'Administration.

# RIGUEUR ET TRANSPARENCE SONT LES PRINCIPES MAITRES DE LA GESTION DES RESTOS DU CŒUR

Grâce à l'intense mobilisation des bénévoles des Restos, la Loi Coluche a finalement été sauvée et renforcée par les votes unanimes de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Aujourd'hui, la loi accorde aux particuliers qui font un don au profit de n'importe quelle association ou fondation, une réduction fiscale qui est fixée à 66% de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable. Ce que voulait Coluche dès 1985.

**L'amendement Coluche, quant à lui, porte cette réduction d'impôt à 75%** lorsque ces dons bénéficient aux associations comme les Restos du Cœur « *qui procèdent à la fourniture gratuite de repas à des personnes en difficulté, qui contribuent à favoriser leur logement ou qui procèdent, à titre principal, à la fourniture gratuite de soins (...) à des personnes en difficulté* » (Art. 200-1 ter du code général des impôts).

## LA LOI COLUCHE

De l'unique campagne qu'il fit (1985-1986), Coluche tira la conclusion que ceux qui donnaient le plus fidèlement et le plus fortement au regard de leurs ressources, étaient toujours ceux qui n'y avaient aucun intérêt fiscal.

Coluche a donc proposé au cours d'une émission télévisée, en janvier 1986, de réformer le système en permettant à tous les particuliers de déduire de leurs impôts un pourcentage de leurs dons, plafonné à 1 000 francs. A l'époque, tous les responsables de tous les grands partis politiques se sont montrés favorables à cette mesure.

Malheureusement, après sa mort le 19 juin 1986, cette réforme n'a pas été votée. **Ce n'est finalement que le 20 octobre 1988 que le Parlement a adopté à l'unanimité la première Loi Coluche.**

Ce consensus ne devait pourtant pas empêcher que certains remettent en cause la logique même de ce mécanisme fiscal, comme ce fut le cas lors de l'examen de la loi sur le mécénat en plein mois d'août 2003...

Cette loi a permis depuis plus de 15 ans de financer les associations qui sont, aux côtés des pouvoirs publics, les acteurs de la solidarité nationale. Et c'est grâce à elle que les Restaurants du Cœur ont pu développer leurs actions en matière d'aide alimentaire et d'aide à l'insertion des plus démunis (logement, hébergement, ateliers, jardins, santé...).

Entre 1995 et 2005, la France a observé une augmentation de près de 80% du volume total des dons, indicateur de l'accroissement de la générosité des Français. Sur la même période, les dons collectés par les Restos du Cœur ont davantage progressé puisqu'ils ont augmenté de 91%. Quant au don moyen aux Restos, il est passé de 52€ à 85€, soit une augmentation de 63% en dix ans.

Dans le détail, on observe que la Loi Coluche continue d'avoir un effet d'entraînement très fort sur le niveau de la collecte des Restos du Cœur. Les hausses successives en 1996 et 2004 qui ont porté respectivement à 60% et 75% les déductions d'impôts ont toujours eu pour effet d'accélérer la collecte. A l'inverse, en 2003, lorsque la Loi Coluche fut abrogée temporairement, les dons envoyés aux Restaurants du Cœur ont baissé de plus de 20 %...

**L'efficacité économique de la Loi Coluche est donc incontestable. C'est la preuve en chiffres que cette loi, comme disait Coluche, est loin de faire de l'ombre aux autres causes, « elle leur fait du soleil »...**

## DONS EN NATURE

Les dons en nature peuvent prendre des formes multiples : denrées alimentaires, bien sûr, mais aussi électroménager, bureautique, mobilier, ordinateurs usagés... mise à disposition gratuite de locaux, de camions ou offres de services. Entreprises privées et organismes publics peuvent également apporter leur concours en contribuant à faire connaître l'action des Restos, notamment en offrant de l'espace sur leurs supports de communication.

Une collecte nationale (denrées alimentaires ou autres) est organisée chaque année par les bénévoles avec l'aide de supermarchés (mois de mars). Les dons en nature permettent de réduire la part du budget consacrée au fonctionnement et d'affecter ainsi plus de fonds à l'aide directe.

## MANIFESTATIONS

Tout au long de l'année, divers événements artistiques, culturels, sportifs ou simplement festifs se déroulent dans le but de faire connaître l'action des Restos et de recueillir des fonds. L'association est en effet autorisée à faire appel à la générosité du public, en respectant strictement les règles fixées par l'administration fiscale.

Dans la plupart des cas, les Restos ne sont pas les organisateurs de ces événements et n'engagent aucun frais.

**Aucune manifestation ne peut être organisée au bénéfice des Restos sans leur accord écrit préalable.**

Étant donné les conséquences fiscales ou parfois pénales que pourrait entraîner un événement mal préparé, seuls les projets précis et détaillés sont pris en compte. Aucun accord n'est donné oralement ni dans l'urgence.

## LES INTERDITS

**Les Restos du Cœur interdisent toute quête ou vente d'objet à leur profit sur la voie publique ou à domicile.**

Afin de garantir la continuité de l'éthique et de l'image des Restos, il est interdit à toute personne, association ou société étrangère aux Restos :

- L'utilisation d'urnes, tirelires ou procédés similaires destinés à recueillir des fonds.
- Les opérations commerciales ou manifestations n'ayant pas eu l'agrément écrit des Restos du Cœur.
- Les utilisations non autorisées du nom des Restos du Cœur, du logo et de la photo de Coluche.
- La vente de « produits dérivés » (badges, affiches, autocollants, photos, tee-shirts...).

**LES RESTOS DU CŒUR INTERDISENT TOUTE QUÊTE OU VENTE D'OBJET À LEUR PROFIT SUR LA VOIE PUBLIQUE OU À DOMICILE**

## **2.1 Aide alimentaire**

De la distribution de paniers-repas équilibrés à la confection de repas chauds, l'aide alimentaire est le premier pas vers une insertion réussie.

## **2.2 Les chemins de l'insertion professionnelle**

Jardins, ateliers, entrepôts... les chantiers d'insertion servent à redonner l'envie et les possibilités d'une vraie réinsertion.

## **2.3 Logement et hébergement d'urgence**

Hébergement d'urgence, lieux de vie, résidences sociales... avoir un toit est une étape majeure de l'insertion sociale.

## **2.4 Aide aux gens de la rue**

Les Restos viennent en aide à plus de 4000 personnes vivant dans la rue grâce à des actions complémentaires : hébergement d'urgence, maraudes, accueils de jour, repas chauds aux Camions, etc.

## **2.5 Accompagnement scolaire et lutte contre l'illettrisme**

Aide aux devoirs pour les enfants, maîtrise de la langue française pour les adultes : lire, écrire et s'exprimer sont les atouts indispensables à une insertion réussie.

## **2.6. Culture et loisirs**

Départs en vacances, accès au cinéma ou au théâtre, camions coiffure, activités sportives, sorties culturelles... Les Restos aident par tous les moyens à se sentir « comme tout le monde ».

>2: MMS  
SIONS  
SOCTA-  
UBS

# 2.1

## Aide alimentaire

En matière d'aide alimentaire, priorité est donc donnée aux plus démunis et à la période de l'année la plus critique : de début décembre à fin mars.

**Mais un grand nombre de centres de distribution reste ouvert toute l'année** pour assurer une continuité de l'aide alimentaire et, surtout, suivre les familles dans leurs démarches de réinsertion : **c'est l'intercampagne.**

**Partout en France, les Restos se battent pour maintenir leurs locaux au cœur des villes et refusent de s'éloigner des lieux de vie des plus démunis.**

Aux Restos, plusieurs types d'aide alimentaire coexistent :

- la **distribution de paniers-repas équilibrés, à cuisiner chez soi** ;
- les **repas chauds, pour ceux qui n'ont pas de toit** ;
- une **aide spécifique pour les bébés.**

C'est l'idée de départ de Coluche et l'activité la plus connue des Restos : donner à chacun un coup de pouce pour passer l'hiver.

### DISTRIBUTION DE PANIERS-REPAS EQUILIBRES

Chaque personne accueillie aux Restos a droit à une certaine quantité de nourriture qui lui permet de préparer quotidiennement un repas complet et équilibré pour tous les membres de son foyer.

**Un repas comprend :**

- une viande ou un poisson
- un légume, des pâtes ou du riz
- un fromage ou un yaourt
- un fruit
- du pain

**Les Restos du Cœur sont très attentifs à l'équilibre nutritionnel.** Des produits d'hygiène (savon, dentifrice...) et des produits alimentaires de base s'y ajoutent : le lait, le beurre, l'huile, le sucre, les céréales, la farine. Souvent, un approvisionnement local, mis en place par les bénévoles et basé sur le système D

# L'AIDE ALIMENTAIRE, C'EST LE PREMIER CONTACT, LE PREMIER PAS VERS UNE INSERTION REUSSIE

## COMMENT ACCÉDER À L'AIDE ALIMENTAIRE DES RESTOS ?

La confiance que nous font les donateurs impose d'employer au mieux leurs dons. L'aide des Restos s'adresse donc à ceux qui en ont le plus besoin.

Pour recevoir l'aide alimentaire sous forme de paniers-repas, il faut s'inscrire chaque année et justifier de l'insuffisance de ses ressources. L'inscription est un moment difficile et important, qui demande une écoute chaleureuse. Les Restos considèrent que c'est le début de l'insertion. Grâce aux renseignements recueillis on identifiera quels sont les autres carences : logement, maladie, illettrisme...

En revanche, pour bénéficier d'un repas chaud en centre ou auprès d'un Camion du Cœur, aucun justificatif de ressources n'est alors demandé.

(récupération d'invendus, dons de producteurs, collectes, etc.) apporte un complément de fruits et légumes frais, et plus selon les opportunités.

Les personnes accueillies repartent donc des centres de distribution avec des denrées qu'ils ont eux-mêmes choisies dans les différentes catégories d'aliments (protéines, féculents, légumes, laitages, etc.)

### Toutes ces denrées proviennent de deux sources :

— **Dons en nature de l'Union Européenne** . Suite à l'intervention de Coluche devant le Parlement européen en février 1986, le Conseil Européen a ouvert en 1987 les frigos de surplus de la communauté européenne : le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) est institué. Quatre grandes associations bénéficient de ce programme : la

Croix-Rouge, le Secours Populaire, la Banque Alimentaire et les Restos du Cœur.

— **Achats en gros auprès de fournisseurs**. Les denrées sont fournies et livrées aux départements par le service national des Approvisionnements. Là, elles sont conditionnées et acheminées vers les différents centres de distribution de chaque association départementale.

Près de 2000 centres Restos assurent la distribution sur toute la France. Les personnes aidées s'y rendent une ou plusieurs fois par semaine. Ce sont aussi des lieux d'accueil, de rencontre et d'échange, où l'on peut boire un café, passer un moment au chaud, établir des contacts et, ainsi, aller plus loin dans l'insertion.

## EQUILIBRE ALIMENTAIRE

Aux Restos du Cœur, les centres de distribution offrent depuis toujours un libre choix des denrées que les personnes accueillies peuvent emporter. Pour favoriser un meilleur équilibre nutritionnel des personnes démunies, les Restos ont porté à 50 % la proportion potentielle de fruits et légumes dans les denrées distribuées. Par ailleurs, les bénévoles font un gros travail de sensibilisation auprès de ces personnes pour les inciter à choisir ces produits frais (affiches thématiques, formations à l'équilibre alimentaire, etc.).

LES RESTOS ONT  
 PORTE A 50 %  
 LA PROPORTION  
 POTENTIELLE DE FRUITS  
 ET LEGUMES DANS  
 LES REPAS  
 DISTRIBUES

## LES RESTOS BEBES DU COEUR

Aujourd'hui, ce sont **250 Restos et Points Bébé du Cœur partout en France** qui répondent aux problèmes spécifiques des parents et futurs parents. Les Restos Bébé du Cœur proposent nourriture adaptée, vêtements, couches, conseils en pédiatrie, diététique, matériel de puériculture, produits d'hygiène et jeux pour enfants en bas âge. Des bénévoles apportent leur compétence et leur expérience ainsi que des professionnels bénévoles : puéricultrices, sages-femmes, infirmières, pédiatres, assistantes sociales...

Outre ces Restos Bébé, des centaines de Points Bébé situés directement dans les centres de distribution, offrent de la nourriture pour 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> âge (lait, petits pots, etc.), des couches et des vêtements adaptés.

Au total, les Restos assistent chaque année 25 000 à 30 000 tout-petits de 7 jours à 18 mois.

## 2.2 Les chemins de l'insertion professionnelle

Quand on a été longtemps sur la touche, il est difficile de redémarrer : croire en soi, s'intégrer dans une équipe, réapprendre un rythme de travail...

Les chantiers d'insertion – entrepôts départementaux, Jardins et Ateliers des Restos du Cœur – accueillent des personnes en voie de réinsertion.

Généralement employées et accompagnées en contrats aidés (contrat d'insertion financé en majorité par l'État), elles sont encadrées par une équipe de professionnels et de bénévoles.

**Ces contrats aidés sont d'excellents outils de réinsertion car ils permettent d'épauler pendant plusieurs mois les personnes qui cherchent à s'en sortir. Or l'on sait combien il est dur de se mettre au travail quand on n'a pas ou plus exercé depuis longtemps.**

Ces Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) servent essentiellement à **redonner l'envie et les possibilités d'une vraie réinsertion** : recréer des liens sociaux, rompre la solitude, avoir un objectif dans la journée quand on se lève le matin, réapprendre des horaires et des engagements, élaborer un projet professionnel, se préparer à l'entrée en formation qualifiante.

Les bénévoles, les encadrants et les salariés en contrats aidés définissent ensemble un projet professionnel. Il s'agit surtout de les préparer à la fin de leur contrat. Dans ce but, pour garantir des emplois durables, les Restos signent des partenariats avec des entreprises.

Une réponse spécifique est également donnée par "Les Petites Ruches" du Cœur. Ainsi, à Agen, à Blois ou à Dreux, on propose aux particuliers des services, rémunérés et déclarés, de jardinage, de ménage, de tapisserie, de peinture, etc.

En moyenne, un tiers des salariés en insertion trouve un CDD ou un CDI à la sortie de l'ACI, un tiers poursuit une formation complémentaire ou signe un contrat aidé dans une autre structure, un tiers n'a pas de débouché concret.

### LES JARDINS

Les premiers Jardins des Restos du Cœur ont été créés dans la région nantaise en 1991. Actuellement, **plus de 100 jardins sont en activité sur toute la France**. 44 d'entre eux bénéficient du statut officiel d'Ateliers et Chantiers d'Insertion, 60 sont des jardins collectifs de proximité. Donnés ou loués pour

un euro symbolique par les communes ou des particuliers, leur surface est en moyenne d'un hectare.

En région parisienne, le premier a été ouvert à Montreuil-sous-Bois en 2001.

**Les fruits ou légumes cultivés dans les Jardins approvisionnent les centres de distribution alimentaire.** La production d'un jardin moyen permet d'approvisionner en légumes verts une centaine de personnes pendant 90 à 100 jours. Certains Jardins ont développé la production de fleurs et d'aromates. Les jardiniers réapprennent les gestes et les habitudes du travail dans un environnement moins contraignant que celui de l'entreprise : vie en plein air, travail en équipe sur des parcelles collectives, encadrement technique et social, exigence de qualité de production...

Les résultats visibles du travail effectué, l'acquisition d'un savoir-faire sécurise et valorise les participants. De plus, semer, soigner, récolter pour les autres, donne à ceux qui y travaillent un fort sentiment d'utilité sociale.

À l'issue de cette formation en CDD, bon nombre d'entre eux trouvent un emploi dans le domaine du maraîchage et de l'horticulture, mais aussi dans d'autres domaines (caristes, chauffeurs, restauration, etc.).

## LES AUTRES ATELIERS D'INSERTION

Créés en 1989, les Ateliers des Restos du Cœur sont aujourd'hui une centaine sur toute la France. On les classe en 3 catégories :

- **Les ateliers de rénovation de logements** : pour les Toits du Cœur et les appartements des bénéficiaires des minimas sociaux et d'associations locales (régie de quartier).
- **Les autres ACI sont** : logistique entrepôts, , cuisine professionnelle, réhabilitation de meubles et électroménager...

## EXTRAIT DU RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

# 15 OCTOBRE 2003

« La conception originale de l'insertion développée par les Restaurants du Cœur leur permet d'occuper un « créneau » spécifique et de prendre en charge une population très fragilisée qui échappe aux structures publiques ou privées ».

— **Les ateliers d'activité liés à la vie quotidienne** : structures légères, qui ne fonctionnent que quelques demi-journées par semaine, et dont les encadrants sont généralement bénévoles. Les personnes accueillies y viennent guidées par des motivations ou des goûts personnels : même s'ils peuvent y acquérir une formation, ils ne sont pas suivis par le Pôle Emploi et n'ont pas obligation de suivre une formation par ailleurs. Exemples d'activités de ces ateliers : soutien à la recherche d'emploi, initiation à l'informatique et accès à Internet pour les chercheurs d'emploi ou les enfants exclus dès le plus jeune âge par « la fracture numérique.

## QUELQUES EXEMPLES

— Les ateliers de Saint-Brieuc ont fabriqué des meubles qui ont servi à la résidence sociale des Restos à Paris.

— L'atelier de Clermont fabrique les rayonnages pour mettre en place les produits alimentaires dans les centres de distribution.

— L'Atelier de récupération de matériel électroménager auprès d'entreprises. Réparation et revente aux personnes en difficultés à un coût symbolique.

— Atelier de rénovation d'électroménager de Vendée.

— Les ateliers de rénovations d'ordinateurs (Vendée, Drôme et Yvelines) rénovent des milliers d'ordinateurs qui sont ensuite redistribués dans les centres Restos. Ainsi, de nombreuses personnes en difficulté peuvent avoir accès aux nouvelles technologies et s'initier à l'informatique...

# 2.3

## Logement et hébergement d'urgence

Disposer d'un toit est une étape élémentaire de l'insertion sociale.

L'aide au logement prend des formes diverses, qui vont de l'hébergement d'urgence à l'accompagnement vers une location stable.

### LES CENTRES D'HÉBERGEMENT

Ils accueillent pour quelques nuits les personnes en grande détresse et leur délivrent un accompagnement social et éventuellement une aide médicale et psychologique. À Paris, la Péniche du Cœur accueille chaque soir 70 hébergés pour des séjours allant de quelques jours à plusieurs semaines. Une équipe accompagne tous ceux qui veulent s'engager dans un parcours de sortie de leur situation d'exclusion. 150 bénévoles se relaient 7 jours sur 7 pour passer la soirée avec les hébergés en leur offrant un climat de convivialité et d'humanité dont ils ont tant besoin.

### LES LIEUX DE VIE

Ces lieux accueillent des «cassés de la vie» pour un long séjour, le temps nécessaire pour se reconstruire. À Aubagne, le premier mis en place, Vogue la galère, reçoit entre 12 et 15 personnes en permanence, propose des activités très diverses, dans une grande ferme pédagogique abritant des dizaines d'espèces animales (poules, chèvres, chevaux, abeilles...) dont les bénéficiaires s'occupent avec attention et affection. L'objectif est de retrouver une vie collective dans un cadre normal : on réapprend les horaires fixes des repas, l'espace collectif et l'espace personnel. Les résidents exercent différentes activités comme l'élevage d'animaux, la culture d'un jardin, la maçonnerie, le débroussaillage...

### LES RÉSIDENCES SOCIALES

Une douzaine de résidences sociales accueillent, de quelques mois à 2 ans, des personnes en situation difficile, socialement et économiquement. Ces résidences sont des petits immeubles de 8 à 12 logements, qui vont du studio au cinq pièces, et disposent d'équipements collectifs. Il s'agit de permettre aux occupants de prendre leur autonomie et de retrouver un logement stable. Une équipe de bénévoles et de professionnels les accompagne (éducateurs, assistantes sociales, psychologues, etc.). Des maisons-relais sont en cours de création : une forme d'habitat durable, à caractère collectif mais avec parties privatives, pour des personnes souffrant d'isolement social et affectif mais disposant d'une réelle autonomie.

## L'ACCÈS A UNE LOCATION STABLE

Les associations départementales proposent diverses formules en fonction des conditions locales. Les plus fréquentes sont :

- **L'aide à l'attribution de logements gérés** en partenariat avec des associations ou organismes spécialisés. Ainsi, un accord national signé en 2002 avec l'Adoma (ex Sonacotra) prévoit que celle-ci mette à disposition son parc immobilier, sur 53 départements, pour accueillir en priorité les demandeurs de logement adressés et suivis socialement par les Restos.
- **Le logement temporaire** pour les personnes ayant perdu ou sur le point de perdre leur logement.
- **La mise à disposition par les Restos d'appartements** loués à des bailleurs privés ou sociaux aux personnes accueillies. Une fois que celles-ci s'font en mesure d'assurer leur rôle de locataire, le bail glisse à leur nom.

LES RESTOS  
LOGENT  
À L'ANNÉE  
1350  
PERSONNES

DANS PLUS DE  
540 LOGEMENTS ET  
ACCUEILLENT PRÈS  
DE 7 600 PERSONNES EN  
HEBERGEMENT  
D'URGENCE

## 2.4 Aide aux gens de la rue

Les Restos viennent en aide toute l'année à plus de 4000 personnes vivant dans la rue. Cinq types d'actions complémentaires sont menés sur toute la France : l'hébergement d'urgence, les maraudes, les accueils de jour, les Camions pour la distribution de repas chauds et, en mesure exceptionnelle, le plan grand froid. **Au-delà de ces aides ponctuelles, les Restos luttent auprès des pouvoirs publics pour que des solutions durables et dignes de logement soient possibles pour tous.**

### HEBERGEMENT D'URGENCE

**Aux Restos, des centres d'hébergement d'urgence** accueillent pour quelques nuits des personnes en grande détresse. Un lit, un coin d'intimité, de quoi se laver, une écoute, le maintien du lien social... Ces lieux d'accueil temporaires doivent donner l'opportunité d'un accompagnement personnalisé.

La particularité des Restos du Cœur est de développer un hébergement pour tous, gratuit, et non sélectif, avec des locaux adaptés à la mixité des publics : personnes âgées, adultes, jeunes adultes, travailleurs réguliers ou précaires, étudiants, etc.

### MARAUDES

**Quinze maraudes sillonnent tout au long de l'année les rues des centres urbains.** Les équipes de maraudeurs ont pour objectif d'aller à la rencontre de ceux qui n'ont plus la force ou l'envie de venir chercher de l'aide. Elles repèrent les personnes les plus fragiles, leur proposent une écoute, un soutien, un accompagnement. La mission de veille est une des fonctions principales de cette activité. Les équipes travaillent étroitement avec d'autres acteurs de l'urgence sociale tels que Médecins du Monde, les Samu sociaux, la Croix Rouge, le 115, etc.

### ACCUEILS DE JOUR

**Les accueils de jour sont des espaces destinés à l'accueil des personnes particulièrement isolées,** et sont généralement situés à des emplacements stratégiques en termes d'accès (centres-villes, proximité des gares, etc.). On y propose un ensemble

de services garantissant aux personnes privées de chez soi un accès à l'hygiène : douches, lave linges, vestiaire; un accès aux droits ou aux soins, etc. C'est aussi un lieu où se poser loin du stress de la rue et où trouver écoute et convivialité autour d'un café ou d'une collation. L'aide alimentaire, quand elle y existe, se veut être une aide parmi d'autres et non une finalité.

### REPAS CHAUDS/CAMIONS

**Les repas chauds sont distribués toute l'année,** préparés et servis par les Restos dans la plupart des grandes villes. Aucun justificatif n'est demandé, ni carte ni inscription. Chaque association départementale gère de façon autonome, selon ses moyens et son histoire, cette forme d'aide. Généralement les repas sont servis à table, le midi, dans des centres Restos. Un type de restauration mobile dans des véhicules aménagés à cet effet : les Camions et Bus du Cœur distribuent chaque soir un repas chaud ou froid aux gens de la rue.

### PLAN GRAND FROID

**Dès l'arrivée des grands froids d'hiver,** les Restos mettent en place des mesures exceptionnelles pour les personnes sans abris : ouverture prolongée des centres et accueils de jour, distribution de protections individuelles (duvets, couvertures, sacs de couchage, etc.), soutien aux personnes en situation de détresse pour trouver des solutions de chauffage.

## 2.5

# Accompagnement scolaire et lutte contre l'illettrisme

Aide aux devoirs pour les enfants, maîtrise de la langue française pour les adultes : lire, écrire et s'exprimer sont des atouts indispensables à une insertion socio-économique réussie. Les Restos proposent deux types d'ateliers : l'accompagnement scolaire pour les enfants et adolescents, les ateliers Communication Lecture Écriture (CLE) pour les adultes.

## ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

**Pour donner aux enfants des familles accueillies aux Restos** les atouts nécessaires pour qu'ils ne connaissent pas les situations de précarité que vivent leurs parents, les bénévoles ont développé des ateliers d'accompagnement scolaire. Avec l'aide, entre autres, d'étudiants et de retraités de l'Enseignement, les Restos apportent aux enfants en difficulté

scolaire un accompagnement individualisé, orienté sur la compréhension, la méthodologie et la lecture, avec des supports pédagogiques adaptés (informatique, internet, etc.). Le but est de donner - ou redonner - aux enfants des méthodes, « apprendre à apprendre », et de consolider leur acquis. C'est aussi un espace d'apprentissage de la civilité et du respect. Pour être efficace, l'accompagnement scolaire est mené en association avec les parents.

«UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ, ORIENTÉ SUR LA COMPRÉHENSION, LA MÉTHODOLOGIE ET LA LECTURE»...

## LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

**Les difficultés à lire, écrire ou compter** constituent un handicap supplémentaire dans la vie professionnelle comme dans la vie personnelle et sociale. Aux Restos, des bénévoles formés en interne animent les ateliers CLE (Communication, Lecture, Écriture). Ces ateliers assurent une aide aux personnes en situation d'illettrisme. Des cours d'alphabétisation et de FLE (Français Langue Etrangère) permettent quant à eux la présentation au Diplôme Initial de Langue Française (DILF). Une meilleure connaissance de la langue, une meilleure autonomie, une approche de l'informatique, une confiance en soi, des relations interculturelles, des échanges d'informations entre apprenants sur le monde du travail... Les personnes accueillies à ces ateliers CLE y trouvent de véritables outils d'insertion sociale. Dans ces ateliers, les apprenants réalisent des progrès continus et arrivent à se faire comprendre de leur environnement. Ce succès est dû notamment au fait que les ateliers CLE sont souples par rapport aux dispositifs existants dans d'autres structures.

# 2.6 Culture et loisirs

À l'initiative des bénévoles eux-mêmes, les Restos essaient de multiplier les activités culturelles et de loisirs. Ce sont des moments ludiques ou festifs qui permettent aux bénévoles et

aux personnes accueillies de se rencontrer autrement que dans l'urgence, de nouer un lien amical et surtout de sortir d'un univers triste et de l'isolement.

## LES DEPARTS EN VACANCES

Les Restos proposent de partir en vacances, «comme tout le monde», une semaine ou plus, à la campagne, à la montagne ou à la mer. Des premiers départs pour ceux qui ne sont jamais partis, des départs accompagnés par des bénévoles Restos, des départs autonomes pour ceux qui sont prêts à partir seuls. Ces séjours permettent des moments de détente loin des tracasseries de la vie quotidienne, de sortir de l'isolement, de retisser des liens entre les parents et les enfants grâce à un cadre différent. Les retours des séjours se révèlent très positifs et servent souvent d'impulsion à la naissance de nouveaux projets personnels ou professionnels. **Chaque année, les Restos permettent à près de 2 500 personnes de partir quelques jours en vacances.**

## LES RENDEZ-VOUS AU CINÉMA

Les Rendez-vous au cinéma existent depuis 1997. Exclusivement parisienne les deux premières années, l'activité s'est étendue sur 161 villes de France, dans plus de 165 salles de cinéma. Le cinéma est omniprésent dans notre environnement. Proposer aux personnes accueillies par les Restos d'y participer, c'est leur éviter une exclusion supplémentaire et leur permettre de participer à un élément important de la vie culturelle. Notamment pour les enfants, qui peuvent ainsi avoir accès à la majorité des films à l'affiche qui leur sont destinés chaque année.

## AUTRES ACTIVITES ET COUPS DE POUCES

Différentes activités culturelles, sportives ou de loisirs, sont également pratiquées aux Restos, presque toujours en groupe :

- **Des sorties au théâtre, dans les musées, au cirque...** Des randonnées, excursions et pique-niques... Des ateliers de peinture, de danse, d'écriture... De la gymnastique, du vélo, de la marche, ou bien des sports collectifs, des sorties aux matches...
- **Camions coiffure :** redécouvrir son visage, sentir qu'on est humain, que d'autres peuvent prendre soin de vous... Se rendre présentable pour un rendez-vous d'embauche... Une coupe de cheveux peut paraître accessoire au premier abord. C'est pourtant l'occasion de nouer contact, de regagner un peu d'estime de soi, de dignité, de se sentir exister. Des bénévoles coiffent, écoutent, communiquent dans un local qui est la réplique des salons de coiffure que les personnes accueillies ne peuvent plus fréquenter depuis qu'elles sont victimes de l'exclusion. Généralement sous forme de Camions, ces salons de coiffure mobiles se rendent successivement dans les différents centres du département et s'y installent le temps de quelques coupes.
- **Mais aussi :** des Espaces de discussion autour du livre et plus de 400 bibliothèques dans les Centres Restos de toute la France.

# >3 : LES EMPLOI RIBS

« L'histoire a commencé avec l'arrivée de Coluche dans ma loge.

- Salut, il nous faudrait une chanson pour les Restos du Cœur, un truc qui cartonne, toi, tu sais faire.
- Quand ?
- La semaine prochaine.

Tout était déjà là : la force de Coluche, la force de l'idée, la séduction des deux, et l'impossible qui se fait. Et tout est encore là. Intact. Sauf lui. »

**Jean-Jacques Goldman**

# 3.1

## Histoire

### LES ANNÉES ENFOIRÉS

- 1971
- 1972
- 1973
- 1974
- 1975
- 1976
- 1977
- 1978
- 1979
- 1980
- 1981
- 1982
- 1983
- 1984
- 1985
- 1986
- 1987
- 1988
- TOURNÉE DES ENFOIRÉS - 1989
- 1990
- 1991
- LA SOIRÉE DES ENFOIRÉS À L'OPÉRA - 1992
- LES ENFOIRÉS CHANTENT STARMANIA - 1993
- LES ENFOIRÉS AU GRAND REX - 1994
- LES ENFOIRÉS À L'OPÉRA-COMIQUE - 1995
- LES ENFOIRÉS 96 - 1996
- LES ENFOIRÉS, LA COMPIL -
- LE ZÉNITH DES ENFOIRÉS - 1997
- LES ENFOIRÉS EN CŒUR - 1998
- DERNIÈRE ÉDITION AVANT L'AN 2000 - 1999
- ENFOIRÉS EN 2000 - 2000
- L'ODYSSÉE DES ENFOIRÉS - 2001
- LES ENFOIRÉS, LA COMPIL, VOLUME 2 -
- TOUS DANS LE MÊME BATEAU - 2002
- LA FOIRE AUX ENFOIRÉS - 2003
- LES ENFOIRÉS DANS L'ESPACE - 2004
- LE TRAIN DES ENFOIRÉS - 2005
- LES 15 ANS D'ENFOIRÉS, COMPIL -
- LE VILLAGE DES ENFOIRÉS - 2006
- LA CARAVANE DES ENFOIRÉS - 2007
- LE SECRET DES ENFOIRÉS - 2008
- LES ENFOIRÉS FONT LEUR CINÉMA - 2009
- 2010
- 2011
- 2012
- 2013
- 2014
- 2015
- 2016

Avec les interprètes de la Chanson des Restos, Coluche forme la première bande d'Enfoirés :

Jean-Jacques Goldman,  
Yves Montand,  
Nathalie Baye,  
Michel Platini et Michel Drucker.

Grâce à l'image de Coluche et de tous ses potes, les Restos du Cœur vont pouvoir obtenir le soutien des médias et ainsi se faire reconnaître d'un très large public. La disparition de ce clown au grand cœur ne va pas démobiliser les troupes. En décembre 86, les artistes se retrouvent sur le plateau d'une émission de télévision dédiée aux Restos, à l'appel de Véronique Colucci, la femme de l'humoriste. Puis ils recommencent en 1987, 1988... Souhaitant aller un peu plus loin dans leur soutien à l'action des Restos, cinq Enfoirés décident de partir en tournée dans sept grandes villes et de reverser l'ensemble des bénéfices à l'association.

### MAXIME LE FORESTIER

DANS LES RESTOS,  
IL Y A DE LA PLACÉ POUR  
TOUTES LES COMPÉTENCES.  
ON A BESOIN  
D'INGENIEURS,  
DE PEINTRES, DE PLÂTRIERS,  
DE CUISINIERS, DE GENS QUI  
FONT LES COMPTES,  
DE GENS QUI CHANTENT.  
**MOI, JE FAIS PARTIE DE CEUX  
QUI CHANTENT.**

## 3.2 Fonctionnement

Jean-Jacques Goldman, Michel Sardou, Johnny Hallyday, Véronique Sanson et Eddy Mitchell sillonnent ainsi la France durant l'hiver 1989-1990.

Une soirée des Enfoirés a lieu ensuite tous les ans avec un nombre croissant de célébrités de tous horizons réunies autour de JJG. 2000 et 2001 marquent le retour des tournées afin d'aller au devant du public provincial. Sur deux ans, une vingtaine de concerts se déroulent dans 18 villes différentes.

Le « Tour de France » se poursuit chaque année. Ainsi, en 2002, Marseille a accueilli les Enfoirés ; en 2003, c'est Lille, en 2004, Toulouse. En 2005, retour à Paris avec un crochet à Clermont-Ferrand. En 2006, Lyon, puis Nantes en 2007, Strasbourg en 2008 et Paris en 2009. La troupe est toujours aussi fidèle et motivée. « Les Enfoirés, pour moi, c'est aussi important que l'anniversaire de mes parents » dit même Mimie Mathy.

« Nous sommes simplement une cinquantaine d'artistes, tous bénévoles, qui nous mettons au service des plus démunis. Pour rester fidèles au message de Coluche. » Les Enfoirés se retrouvent donc avec plaisir, se donnent à fond et gracieusement pour que ces soirées soient de réels succès.

Mission grandement accomplie. Chaque année, l'événement représente près d'un quart des recettes de l'association. Les salles de spectacles sont toujours bondées et l'audience de l'émission bat tous les records. Cela donne naissance à des disques dont les ventes sont parmi les plus fortes.

Chaque année, les Restos lancent auprès des grandes chaînes de télévision un appel d'offres pour la diffusion des concerts.

La Commission des Restos choisit alors **le meilleur partenaire tant sur le plan financier que sur la visibilité qu'il offrira aux missions sociales de l'association**. Puis, l'équipe de Jean-Jacques Goldman accompagné des artistes fondateurs, conçoit un thème, un répertoire et une liste des personnalités susceptibles de bien vouloir offrir leur notoriété au service des Restos du Cœur.

Une fois le thème lancé, c'est au tour de toutes les équipes techniques de se mettre en marche pour le bon déroulement des concerts et de l'enregistrement de l'émission : costumes, son, lumière, structure, décors, accessoires, transports... **c'est une véritable ruche qui s'active pour organiser un gigantesque événement à moindre frais**.

**Qu'ils soient prestataires, partenaires ou techniciens, chacun ajoute sa pierre afin que ces concerts rapportent le plus de bénéfices possibles aux Restos du Cœur** : les directeurs de salles mettent le lieu à disposition gracieusement ; les compagnies de transports offrent des billets de train ou d'avion, les groupes hôteliers logent les équipes à très bas tarifs, etc.

# 3.3 Lexique

## AIDE À LA PERSONNE

Prise en compte de toutes les difficultés rencontrées par une personne (alimentation, logement, travail, santé...).

## ASSOCIATION NATIONALE

Structure des Restos du Cœur qui gère, réglemente et anime le fonctionnement des associations départementales qui lui sont liées.

## ASSOCIATION DEPARTEMENTALE

Structure juridiquement autonome mais liée à l'association nationale par un contrat d'agrément. L'association départementale effectue le travail de terrain (aide alimentaire, aide à l'insertion, etc.) par l'intermédiaire des Centres Restos qu'elle met en place dans son département.

## BENEVOLAT

Participation au fonctionnement ou à l'animation d'une association sans contrepartie ni aucune rémunération sous quelque forme que ce soit.

## CAMIONS ET BUS DU CŒUR

Camions et bus de l'association avec lesquels les bénévoles distribuent des repas chauds sur des points fixes dans certaines grandes villes, tous les jours de l'année.

## CAMPAGNE DES RESTOS

On appelle Campagne des Restos la période de l'année où l'association distribue la plus grande part de la nourriture collectée et achetée. Cette période hivernale s'étend entre début décembre et fin mars pour laisser place, l'été, à l'intercampagne.

## CENTRES RESTOS

Lieux d'accueil et d'écoute des Restos du Cœur, ils proposent aux bénéficiaires une aide alimentaire et toutes les autres actions d'insertion.

## CHARTRE DES BENEVOLES

Engagement moral auquel souscrit chaque bénévole.

## COLUCHE (1944-1986)

Il a mis sa notoriété et son humour au service des "exclus du partage" dans un esprit d'équité et de fraternité qui préserve leur dignité.

## CONTRAT D'AGREMENT

L'association nationale passe ce contrat avec chaque association départementale en contrepartie de l'appellation « Restos du Cœur », d'un approvisionnement alimentaire et d'un soutien logistique et financier.

## ENFOIRÉS

« J'ai réussi à dépénaliser le mot enfoiré » Coluche. Et c'est le nom choisi (marque déposée) par les artistes bénévoles chantant chaque année pour les Restos.

## FRACTURE NUMÉRIQUE

Ce terme traduit les inégalités d'accès à l'informatique et aux nouvelles technologies.

## INTERCAMPAGNE

Aide alimentaire restreinte et aide à l'insertion pendant les mois d'avril à novembre pour les plus fragiles.

## LOI COLUCHE

Votée à l'unanimité par les parlementaires en 1988, elle ouvre une réduction d'impôt aux donateurs.

## LOI SRU

loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain qui prévoit qu'une agglomération de plus de 50000 habitants doit avoir un minimum de 20% de logements sociaux. Cette loi maintes fois remise en cause fut sauvée grâce à la mobilisation associative.

## MARAUDE

Voiture allant au-devant des plus démunis pour leur apporter une écoute, un soutien, une relation d'aide.

## PEAD

(Programme Européen d'Aide aux plus Démunis) : il est institué par le Conseil Européen. À la demande de Coluche, l'Europe a ouvert en 1987 ses surplus aux associations fournissant l'aide alimentaire. En France, ils sont partagés entre les Restaurants du Cœur, la Croix-Rouge, la Banque Alimentaire et le Secours Populaire.

## RECU FISCAL

Délivré à chaque donateur, il sert de justificatif au moment de la déclaration d'impôt sur le revenu.

## RESTOS BEBE DU CŒUR

Structure de l'association dédiée uniquement aux jeunes parents et leurs enfants en bas-âge (distribution de couches, petits pots, lait, biberons, vêtements, matériel de puériculture, conseil en pédiatrie, etc.).

## RSA

Le Revenu de Solidarité Active est instauré depuis juillet 2009. Il vise à remplacer les minimas sociaux existants (RMI, API) et à se substituer aux dispositifs financiers d'aide au retour à l'emploi.

Brochure éditée en octobre 2009 pour une utilisation pluriannuelle

**Les Enfoirés qui ont chanté pour les Restos :**

Salvator Adamo, Alizée, Richard Anconina, Anggun, Dan Ar Braz, Fanny Ardant, Tina Arena, Jean-Louis Aubert, Hugues Auffray, Charles Aznavour, Chimène Badi, Laurent Baffie, Josiane Balasko, Fabien Barthez, Axel Bauer, Nathalie Baye, Emmanuelle Béart, Gilbert Bécaud, Bénabar, Amel Bent, Jocelyne Béroard, Richard Berry, Jean-Marie Bigard, Jane Birkin, Michel Blanc, Alain Boghossian, Romane Bohringer, Basile Boli, Isabelle Boulay, Carole Bouquet, Jean-Claude Brialy, Dany Brillant, Patrick Bruel, Carla Bruni, Francis Cabrel, Calogero, Eric Cantona, Laëtitia Casta, Caroline Cellier, Sébastien Chabal, Alain Chabat, La Chorale des Chérubins de Sarcelles, Julien Clerc, Richard Cocciante, Marius Colucci, Coluche, Annie Cordy, Corneille, Grégory Coupet, Etienne Daho, Gérard Darmon, Dave, Gérard de Palmas, Alain Delon, Catherine Deneuve, Dieudonné, Frédéric Diefenthal, Céline Dion, Arielle Dombasle, David Douillet, Michel Drucker, Diane Dufresne, Christophe Duggary, Patrick Dupond, Jacques Dutronc, Thomas Dutronc, Stéphan Eicher, Gad Elmaleh, Elsa, Emile et Images, Lara Fabian, Dominique Farrugia, Faudel, Patrick Fiori, Liane Foly, Frédéric François, Carole Fredericks, Mia Frye, Michel Fugain, Charlotte Gainsbourg, France Gall, José Garcia, Garou, Coumba Gawlo, Jean-Jacques Goldman, Doc Gynéco, David Hallyday, Johnny Hallyday, Renaud Hantson, Les Innocents, Aymé Jacquet, Jenifer, Michael Jones, Gérard Jugnot, Patrick Juvet, Patricia Kaas, Elie Kakou, Christian Karembeu, Claire Keim, Khaled, Sandrine Kiberlain, Peter Kingsbery, Lââm, Serge Lama, Martin Lamotte, Alain Lantý, Catherine Lara, Michèle Laroque, Chantal Lauby, Philippe Lavil, Marc Lavoine, Maxime Le Forestier, Franck Leboeuf, Yves Lecoq, Michel Leeb, Estelle Lefébure, Valérie Lemercier, Nolwenn Leroy, Daniel Lévi, Thierry Lhermitte, Bixente Lizarazu, Lorie, Renan Luce, Fabrice Luchini, Christophe Maé, Mireille Mathieu, Mimie Mathy, Jean-Baptiste Maunier, Maurane, Kad Mèrad, Jean-Jacques Milteau, Eddy Mitchell, Yves Montand, Nana Mouskouri, Karen Mulder, I Muvrini, Claire Nadeau, Nâdiya, Native, Khadja Nin, Yannick Noah, Pascal Obispo, Florent Pagny, Pierre Palmade, Vanessa Paradis, Paul Personne, Emmanuel Petit, Luc Plamondon, Michel Platini, Pow-Wow, Princess Ericka, Raphaël, Axelle Red, Serge Reggiani, Renaud, Jean Réno, Franck Ribéry, Dick Rivers, Muriel Robin, Guy Roux, Véronique Sanson, Michel Sardou, Patrick Sébastien, Hélène Ségara, Elie Sémoun, Yves Simon, Smäin, MC Solaar, Alain Souchon, Natasha St-Pier, Lilian Thuram, Patrick Timsit, Titoff, Tonton David, Roch Voisine, Laurent Voulzy, Eric Vu An, Christophe Willem, Ophélie Winter, Zazie, Julie Zénatti, Zinédine Zidane.

# LES RES- TOS



Les Restaurants Du Cœur  
Les Relais Du Cœur

Pour nous aider, adressez vos dons par courrier :

Restaurants du Cœur  
75515 Paris Cedex 15

ou en ligne sur notre site : <http://dons.restosducoeur.org>

+ d'infos : <http://www.restosducoeur.org>